

pays. Les cultivateurs sont-ils intéressés directement ? Il est vrai que celui qui se livre complètement à l'élevage des animaux et qui exporte de la viande dans un pays, profiterait de l'admission du maïs en franchise : mais du moment qu'il se livre à cette industrie, il vient en concurrence avec les cultivateurs, et il a des intérêts opposés aux leurs.

Nous avons quelques distillateurs et quelques brasseurs dans ce pays qui se livrent à l'engraisement des animaux, et nous avons aussi quelques cultivateurs, comme l'honorable député de Huron-sud (M. McMillan) qui se livrent exclusivement à cette industrie ; mais ils ne forment qu'une proportion de un contre cinq cents, en comparaison du nombre des cultivateurs. Bien que vous puissiez protéger cela en abolissant les droits sur le maïs, vous feriez tort aux intérêts des 499 autres. Du moment que des gens se livrent à l'engraisement des animaux, leurs intérêts deviennent opposés à ceux de la classe agricole. Leur intérêt est d'obtenir à bon marché les articles destinés à la nourriture, mais en cela, ils détruisent le marché de cette grande classe de la société qui vit de la culture du sol.

L'honorable député de Brome a parlé de la quantité des exportations de nos cultivateurs, en comparaison des exportations totales du pays, et il a voulu en tirer un argument en faveur de l'exportation du maïs en franchise. Il a dit que les exportations agricoles équivalent à près de la moitié des exportations totales ; et sur ces exportations, l'exportation des animaux forme une grande partie. Mais il a oublié de dire à la chambre que les trois quarts probablement des exportations de bœuf sont virtuellement des exportations faites par les distillateurs et les brasseurs qui engraisent leurs animaux avec les déchets de leurs manufactures, et que ces exportations ne sont pas du tout faites par les cultivateurs.

L'intérêt des cultivateurs est d'élever des animaux qu'ils engraisent avec les produits du sol pour alimenter le marché national. Nous fabriquons actuellement pour près de \$500,000,000 de marchandises chaque année, et nous n'en exportons que pour une valeur de \$72,000,000 ; nous consommons donc dans le pays pour la valeur de \$4, tandis que nous n'exportons que pour la valeur d'une piastre, et les cultivateurs du pays se livrent à la culture des produits destinés à la nourriture des animaux que l'on consomme en Canada.

Ce n'est pas surtout le cultivateur qui exporte des animaux ; ce sont les distillateurs, les brasseurs et les gens engagés dans d'autres industries qui leur fournissent de la nourriture qui, je suis peiné de le dire, fait, jusqu'à un certain point, concurrence aux produits des cultivateurs. Si l'on peut employer l'argument qu'en protégeant le plus grand nombre, nous protégeons le tout, le fait que les cultivateurs sont en proportion de 100 contre un en comparaison de ceux qui engraisent des animaux pour l'exportation, devrait nous induire à protéger les intérêts du plus grand nombre, plutôt que ceux de ces quelques exportateurs.

Que faisons-nous aujourd'hui ? Nous cherchons à convaincre les cultivateurs de produire une nourriture à bon marché pour les vaches à lait. De fait, ils étudient beaucoup cette question.

Lorsque l'honorable député de Wellington-nord (M. McMullen) nous a dit qu'il n'y avait rien de meilleur que le maïs pour la production du lait et du beurre, j'ai cru qu'il ne connaissait pas grand-

chose au sujet de la ferme. Si je ne savais pas qu'il a passé la plus grande partie de sa vie dans des entreprises commerciales, j'en conclurais que son expérience en fait de culture est très limitée, car nous savons que la nourriture succulente, telle que celle que fournissent l'herbe, les racines et l'ensilage, est ce qu'il y a de mieux pour la production du lait et du beurre, et que cette nourriture est préférable à celle que fournissent les grains.

C'est la production à bon marché de cette nourriture que nous cherchons à enseigner aux cultivateurs, afin de réduire le coût de leurs produits et d'en faire bénéficier le pays.

L'honorable député dit que tout cultivateur devrait élever sur sa ferme autant d'animaux que ses hommes pourraient en prendre soin. Il dit qu'un homme peut avoir soin facilement de quarante têtes de bétail et que cet homme, sur une ferme de cent acres, devrait être capable de récolter assez de fourrage pour pouvoir nourrir ce nombre d'animaux pendant toute l'année. Si c'est un cultivateur intelligent, et possédant toutes les connaissances que le gouvernement s'est efforcé de lui donner, il sera capable de récolter cette quantité de fourrage, car je sais qu'il y a des cultivateurs d'expérience qui arrivent facilement à ce résultat.

Je connais un homme dans ma localité qui possède cette année trente-cinq têtes de bétail, et il ne cultive que trente-cinq acres de sa ferme, y compris ce qui est en foin, ce qui représente un acre pour chaque animal, de sorte qu'avec le pâturage pendant l'été et les produits qu'il récolte, il nourrit ses animaux pendant toute l'année.

Nous récoltons une meilleure nourriture et nous produisons du meilleur lait et du meilleur beurre, que si nous importions du maïs des pays étrangers.

Un honorable député, dans le but de donner de la force à ses arguments, a parlé du rapport et des résolutions qui ont été adoptés par l'institut agricole de Toronto. Tous les députés de cette chambre ne connaissent peut-être pas aussi bien que nous, les vues et les demandes de ces instituts, dans Ontario. Je regrette de dire que nous nous sommes aperçus, dans le cours de ces années dernières, que, malheureusement, ces instituts agricoles, comme les "granges" qui avaient été fondés ostensiblement dans un bon but, mais qui ensuite ont servi à des fins politiques, servent les intérêts d'un parti politique, et souffrent de la funeste influence qui a détruit les granges. On ne peut en avoir une meilleure preuve que le vote qui a été donné j'autre jour à Toronto. Quarante-six membres de ces instituts ont voté en faveur des principes du libre échange, et l'on me dit que tous étaient des réformistes qui ont ainsi donné leur vote dans le but de donner de la force aux réformistes de cette chambre contre le gouvernement. Vingt-trois ont voté du côté opposé, et quarante-six ont voté en faveur de cette résolution dans le but de causer des embarras au gouvernement.

Malheureusement pour les cultivateurs de notre province, le gouvernement d'Ontario fait tous les efforts possibles pour arriver à contrôler ces instituts. J'ai déjà protesté fortement contre cela depuis que ces instituts sont fondés. Nous constatons ces faits, nous les connaissons et nous les regrettons. Nous craignons que ces instituts n'arrivent au même résultat que celui qui a renversé les "granges," association qui est morte d'inanition, parce que du moment où l'on s'est aperçu qu'elle